



Conditions d'engagement Sapeur-pompier professionnel à Genève Aéroport SSA de Genève

Genève Aéroport

Divison Sécurité – SSA

Case Postale 100

CH – 1215 Genève 15

Tél : 022/717.71.11 (Réception de l'Aéroport)

Internet : www.gva.ch

Les conditions d'engagement (les femmes ne sont pas admises) :

- Être de nationalité suisse ;
- Avoir entre 22 et 27 ans au moment de l'engagement ;
- Pouvoir se rendre dans un délai d'une heure à son poste de travail ;
- Être en excellente santé et posséder les qualités physiques appropriées ;
- Être titulaire d'un CFC ou avoir une formation du niveau secondaire II ou jugée équivalente ;
- Être incorporé dans l'armée suisse ;
- Posséder un permis de conduire (au minimum pour automobiles légères) et satisfaire aux conditions d'obtention des permis C et D1 ;
- Jouir d'une bonne réputation (production du casier judiciaire et attestation de l'office des poursuites exigées en cas d'engagement) ;
- Avoir passé avec succès les examens de sélection ;
- S'engager à réussir, après la période de formation de 18 mois, le brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel.

Recrutement :

Le recrutement fait l'objet d'une mise au concours public. Les offres d'emploi paraissent dans la presse locale et sur le site web officiel de Genève Aéroport. Si toutes les conditions citées ci-dessus sont remplies, le candidat est convoqué pour effectuer :

- Test de natation (nager 400m en moins de 12 min, 15m sous l'eau, saut de 3m) ;
- Un test physique (12 min de course : au minimum 2400 m, des tractions, du gainage, course de vitesse, traction de charge, course de patrouille de 10 km) ;
- Un test écrit (connaissances générales, mathématiques, français, histoire, géographie) ;
- Un test vertige ;
- Un test de claustrophobie ;
- Des tests d'aptitudes manuelles ;

- Une visite médicale ;
- Un entretien avec l'état-major.

Une fois engagé, l'aspirant devra suivre une école de formation assurée par l'école latine de sapeurs-pompiers professionnels. Cette école dispense un enseignement aboutissant au brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel (www.sapeurpompiers.ch).

L'école se compose de 3 modules d'une durée de 25 semaines. Les 6 mois d'école sont suivis de stages métier d'une durée de 50 semaines. Ils se déroulent au sein des corps de sapeurs-pompiers professionnels latins. À la fin de la formation, les aspirants doivent se présenter aux examens du brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel.

À la suite de l'obtention du brevet fédéral, le nouveau sapeur-pompier professionnel sera incorporé au sein d'une section d'intervention du SSA où il devra suivre des modules spécifiques aéroportuaires d'une durée de 19 semaines :

- Module 1 (3 semaines): Connaissances et spécificités de Genève Aéroport ;
- Module 2 (6 semaines) : tactiques et techniques d'intervention sur aéronefs ;
- Module 3 (10 semaines) : formation sur les véhicules d'intervention du SSA.

Un stage de formation de 10 jours à l'International Fire Training Center (IFTC) en Angleterre finalisera la formation de base du sapeur d'aviation du SSA.

